



Émissions de gaz à effet de serre en légère baisse en 2017

Berne, 15.04.2019 - Selon l'inventaire de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les émissions de gaz à effet de serre en Suisse se sont élevées en 2017 à 47,2 millions de tonnes d'équivalents CO₂ (éq.-CO₂), soit 1 million de tonnes de moins qu'en 2016. Cette diminution s'explique notamment par le recul de la consommation de combustibles dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. En 2017, les émissions se sont révélées dans l'ensemble inférieures d'environ 12 % à celles de 1990.

L'inventaire suisse des gaz à effet de serre portant sur la période allant de 1990 à 2017 a été remis au Secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques le 15 avril 2019. Il dresse un tableau complet des émissions de gaz à effet de serre en Suisse, qui sont régies par le Protocole de Kyoto.

Secteur du bâtiment : -26 % par rapport à 1990

En 2017, les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment se sont montées à 12,6 millions de tonnes d'éq.-CO₂, ce qui représente une diminution de 26 % par rapport à 1990. Il s'agit plus ou moins du niveau atteint en 2015. La baisse de 0,6 million de tonnes par rapport à l'année précédente résulte, à parts égales, de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'utilisation de pompes à chaleur et d'énergies renouvelables à la place de chauffages à l'huile ou au gaz, d'une part, et de la douceur de l'hiver, d'autre part. L'influence notable des conditions météorologiques sur les émissions montre que dans le secteur du bâtiment, les combustibles fossiles continuent majoritairement d'être utilisés pour le chauffage. Si l'on tient compte du facteur climatique, ce

secteur affiche une diminution d'émission de 0,3 million de tonnes par an, ce qui n'est toutefois pas suffisant pour qu'il atteigne son objectif de réduction de 40 % d'ici à 2020.

Secteur de l'industrie : -18 % par rapport à 1990

En 2017, les émissions du secteur de l'industrie se sont élevées à 10,7 millions de tonnes d'éq-CO₂, soit une diminution de 18 % par rapport à 1990 et de 0,2 million de tonnes par rapport à 2016. La baisse de la production de chaleur à distance d'origine fossile, due à la douceur de l'hiver, a contribué pour moitié à ce recul. Le secteur a actuellement déjà atteint son objectif de réduction de -15 % d'ici à 2020. Toutefois, ses émissions stagnent depuis plusieurs années ; des mesures supplémentaires devront donc être prises pour qu'il puisse enregistrer une baisse plus importante d'ici à 2020, et au-delà.

Secteur des transports : +1 % par rapport à 1990

En 2017, les émissions liées aux transports se sont chiffrées à 15 millions de tonnes d'éq.-CO₂, soit 1 % de plus qu'en 1990 et 2 % de moins qu'en 2016. Cette diminution résulte, à parts égales, d'un recul du tourisme à la pompe et d'une hausse de l'utilisation de biocarburants. L'adjonction de biocarburants aux carburants fossiles a considérablement augmenté ces dernières années, atteignant une part nettement supérieure à 2 % en 2017. Depuis 2008, les émissions affichent une baisse constante, notamment grâce au recul du tourisme à la pompe en Suisse. Les véhicules plus efficaces sur le plan énergétique ont également émis moins de CO₂ par kilomètre effectué. Cette réduction est cependant en grande partie contrebalancée par l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus. Dans l'ensemble, l'utilisation de biocarburants et les dispositions relatives aux gaz d'échappement des véhicules ont un impact positif. Selon les estimations actuelles, le secteur des transports n'atteindra toutefois de loin pas son objectif de diminution de 10 % d'ici à 2020.

Autres émissions : agriculture et gaz à effet de serre synthétiques

Les émissions causées par l'agriculture sont quant à elles restées largement inchangées depuis le début du siècle et s'élèvent à quelque 6,5 millions de tonnes d'éq.-CO₂, soit près de 10 % de moins qu'en 1990. Si elles ont fortement augmenté depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre synthétiques, comme les fluides frigorigènes, sont demeurées stables par rapport à 2016, à environ 1,7 million de tonnes. Le Protocole de Montréal régit 18 gaz à effet de serre synthétiques importants depuis le 1er janvier 2019. Ces prochaines années, sa mise

en œuvre, également en Suisse, devrait entraîner un net recul des émissions de ce type de gaz. Néanmoins, la réduction visée dans ce domaine, soit de 10 % d'ici à 2020, devrait être manquée de peu.

Adresse pour l'envoi de questions

Mme Andrea Burkhardt, cheffe de la division Climat, OFEV, tél. +41 58 462 64 94

Liens

[Swiss climate reporting under the UNFCCC](#)

[OFEV: Inventaire des émissions de gaz à effet de serre](#)

Auteur

Office fédéral de l'environnement OFEV

<http://www.bafu.admin.ch/fr>

✉ [Contact](#)

<https://www.bafu.admin.ch/content/bafu/fr/home/documentation/communiqu%C3%A9s/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-74687.html>